

Processus d'ÉCRITURE

Le processus d'écriture se divise en 3 étapes :

PLANIFICATION	RÉDACTION	RÉVISION ET CORRECTION
Il est important de déterminer en premier lieu le but du texte que l'apprenant veut écrire. Une fois le sujet choisi, c'est le remue-méninges qui va permettre à l'apprenant de jeter ses idées sur papier. Il devra ensuite réviser ses idées, établir des liens entre elles et les regrouper.	C'est l'écriture du premier brouillon du texte.	Une première relecture permet de s'assurer de la clarté du texte et de l'enchaînement des idées. Une seconde relecture sert à revoir l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation. Pour ce faire, l'apprenant peut se servir de l'outil «Autoévaluation de mes progrès» sous la rubrique «Rédaction d'un texte». La dernière étape est la correction du texte et l'écriture de la version finale de celui-ci.

Peu importe que le texte soit informatif, narratif ou autre, les mêmes étapes s'appliquent.

Bonne production!